



SENTHEIM

D'azur au four à chaux d'argent couvert de gueules à la nuée d'argent mouvante vers l'angle dextre du chef, le tout sur une terrasse de gueules.

Création d'armoiries en 1974 ; elles rappellent les fours à chaux de Sentheim, mentionnés depuis le XVI^e siècle, qui utilisaient la pierre calcaire extraite sur place.

Le village qui apparaît en 1302 sous la dénomination « Senten » a fait partie de la seigneurie de Masevaux jusqu'à la Révolution. L'église est dédiée à saint Georges.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 2 février 1923, p. 1105).